

28 janvier 2008

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BIOMERIEUX**

(Eurolist)

Par courrier du 28 janvier 2008, la société anonyme AXA Investment Managers (1) (100 esplanade du Général de Gaulle, 92800 Puteaux), agissant dans le cadre de ses activités de gestion de portefeuille, a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 janvier 2008, par suite d'une acquisition d'actions BIOMERIEUX sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société BIOMERIEUX et détenir 1 992 453 actions BIOMERIEUX représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et 3,07% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) Contrôlée par AXA SA.

(2) Sur la base d'un capital composé de 39 453 740 actions représentant 64 807 163 droits de vote.